

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à René Girard, 16 septembre 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à René Girard, 16 septembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 septembre 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Girard, René](#)

Lieu de destination3, rue Cherubini, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de René Girard du 9 septembre relative à la publication d'articles sur la question religieuse dans le journal *Le Devoir*. Godin prévient Girard qu'il n'y consentirait que « sous toute réserve de coupures, de modifications et même de rejet » car il veut que la rédaction du journal reste étrangère aux polémiques violentes ou acerbes : « S'attachant aux principes du juste et du vrai, elle doit surtout combattre le mal en montrant ce qui est bien et en exposant ce qui est à faire plutôt qu'en critiquant ce qui a été fait. » Pour cette raison, explique Godin, les vers de Girard envoyés à Champury n'ont pas été publiés. Il précise qu'au Famelistère n'ont, jusqu'à présent, logé que les sociétaires ouvriers et employés de l'établissement.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#), [Famillistère](#), [Religions](#)

Personnes citées [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (348r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 7^{es} 78

Monsieur,

Votre lettre du 9^{es} m'apporte
votre témoignage de sympa-
thie. J'en suis flatté et vous
remercie. Mais la question
que vous me posez au sujet
d'articles sur la question
religieuse dans "Le Devoir"
est une chose très-délicate.
Je ne pourrais y consentir
qu'^{avec} sans réserve, de coupures
de modifications et même de
rejet si, après lecture, et
en est décidé ainsi.

La rédaction du "Devoir"
doit rester étrangère aux
polemiques violentes ou
acerbes. S'attachant aux
M. Louis Girard.

principes du juste et du vrai,
elle doit surtout combattre
le mal en montrant ce qui
est bien et en exposant ce
qui est à faire plutôt qu'en
critiquant ce qui a été fait.
Dans ces conditions, tous les
concours nous sont utiles
et agréables. C'est cette
manière de voir au sujet
du journal qui a empêché
de faire usage des vers que
vous aviez envoyés à M.
Champury.

Le "Familiériste" a été
jusqu'à ce jour, et igrement
consacré aux matières
ouvriers et employés de
l'établissement.

Très respectueusement

Godin